

Forte hausse du nombre de cas suspects de blanchiment

Argent sale. 28,4% de plus par rapport à 2006. Multiplication des escroqueries au placement

Le Bureau de communication en matière de blanchiment d'argent (MROS) a enregistré 795 annonces l'an dernier, soit 28,4% de plus qu'en 2006. Ce total est le troisième plus élevé depuis sa création, en 1998. Les escroqueries au placement étaient en ligne de mire.

Le nombre des annonces a augmenté pour la première fois depuis trois ans. Cette hausse s'explique principalement par la croissance des communications provenant du secteur bancaire (+ 37%). Les banques ont surtout alerté les autorités pour des affaires d'escroquerie au placement, qui sont devenues de plus en plus courantes. Cette évolution pourrait s'expliquer par le regain de vitalité des marchés financiers et des transactions boursières. La haute conjoncture a pu permettre à des escrocs, par des offres mirobolantes, de piéger des clients crédules, attirés par la perspective de gains rapides, a indiqué lundi le MROS.

Le montant total des valeurs patrimoniales concernées a lui aussi progressé pour atteindre 921 millions de francs, contre 816 millions il y a deux ans. Là aussi, la hausse est à mettre sur le compte de l'augmentation du nombre d'annonces faites par le secteur bancaire.

Le trafic des paiements représente quant à lui 29% du total des communications de soupçons. Les sociétés de transfert de fonds ont été les plus actives dans la transmission d'annonces dans ce domaine. Les avis liés au financement du terrorisme ont pour leur part une nouvelle fois reculé. Seules six communications ont été enregistrées.

La loi punit celui qui accepte, garde en dépôt ou aide à placer et à transférer des valeurs patrimoniales dont il n'a pas vérifié avec la vigilance nécessaire l'identité de l'ayant droit économique. S'il y a des indices que les fonds proviennent d'un crime, les intermédiaires financiers peuvent les communiquer aux autorités de poursuite pénale ou au MROS.

ATS

© Le Temps, 2008.